

## Réponses au questionnaire Energie-Climat par Pierre Drossart, candidat à la Présidence de l'Observatoire de Paris

Meudon, le 30 septembre 2019

*1 Les objectifs de décroissance des émissions de GES et de consommation d'énergie pour les établissements publics sont fixés par la loi sur la transition énergétique de 2015. Comment comptez-vous procéder pour les atteindre ? Quelles actions envisagez-vous ? En particulier sur :*

- - la gestion des bâtiments
- - les modes de mission
- - l'informatique
- - la restauration

Une organisation est à mettre en phase à l'Observatoire avec des objectifs Energie-Climat en particulier sur les voyages et missions : favoriser la généralisation des visioconférences (incitation dans les budgets du CS, information sur les bilans CO2 comme initié au LESIA, etc.) Sur l'informatique et les climatisations liées aux serveurs, l'Observatoire est très dépendant des techniques accessibles. Une politique d'achat prenant en compte ces aspects est néanmoins tout à fait nécessaire. Restauration : on rappellera que la restauration est effectuée par un prestataire extérieur, c'est donc dans la définition du marché que les « bonnes pratiques environnementales » pourront être mentionnées pour faire partie des conditions de sélection du marché.

► *2 La quantification et le suivi des émissions de GES et de la consommation d'énergie est le préalable nécessaire à toute politique énergétique et climatique globale à l'échelle de l'établissement. Quel type de bilan (SCOPE 1, 2 ou 3) pensez-vous nécessaire pour l'Observatoire ?*

La définition des « reporting » Scope 1, 2, 3 en gaz à effet de serre (GES) se rapporte en premier lieu aux entreprises fabriquant des « produits » dont on calcule le bilan GES sur l'activité de production. Scope 1 concerne les émissions directes et Scope 2 les émissions indirectes. On peut les généraliser à un établissement de recherche, qu'on peut définir comme un organisme producteur de savoir, en prenant au sens large les émissions de GES liées à l'activité de l'établissement (plutôt qu'à la production immatérielle de savoir qui paraît mal adaptée à cette quantification).

Seuls Scope 1 et 2 (émissions de GES directes et indirectes liées à l'activité de l'organisation) peuvent donc concerner un établissement comme l'Observatoire (Scope 3 concerne la fin de vie ou le recyclage des produits d'activités, qui concerne a priori les organisations de production, le recyclage des idées périmées ne paraissant pas a priori grand consommateur de GES...) A étudier si adapté – en tous les cas un estimateur des bilans carbone des activités comme l'organisation de meetings (voyages) est un indicateur qu'il est tout à fait envisageable de généraliser. Le recyclage des matériels informatiques ou plus généralement des appareils scientifiques désinventoriés, dont l'observatoire est utilisateur (client) et non producteur, devra faire l'objet d'un suivi vertueux des pratiques (ce qui est déjà en partie le cas)

► *3 Quelle coordination avec les laboratoires envisagez-vous sur ces actions ?*

Les structures de communication habituelles à l'OP sont adaptées pour la discussion avec les laboratoires: directoire, conseils, discussions d'hébergeur avec les services. La mise en réseau des établissements PSL devra être approfondie, pour rechercher une « charte de bonne conduite » en matière écologique entre les différents établissements.

► *4 Le CA sortant s'était doté d'une commission énergie-climat pour l'aider à définir une politique éco-responsable. L'exécutif sortant a repris certaines des recommandations de cette commission. Le CA a également voté à l'unanimité mi-2019 une délibération demandant de "placer la transition écologique au cœur des priorités de l'Observatoire de Paris et à mettre tout en œuvre pour mesurer, suivre et abaisser sa consommation énergétique et son empreinte carbone selon les textes en vigueur."*

*Comptez-vous renouveler cette commission au prochain CA ? Quelle place souhaitez-vous donner à la déclaration du CA dans les priorités d'actions de l'établissement ?*

La commission E-C doit être renouvelée parmi les commissions du prochain CA, sous une forme dont le CA aura à débattre. Je plaiderai pour que les travaux de cette commission soient associés aux autres enjeux de l'Observatoire afin de généraliser la culture environnementale, plutôt que d'en faire un organe de contrôle a posteriori ou de vigilance abstraite.

► *5 Quelle (ré-)organisation dans les services envisagez-vous pour engager la transition énergétique ?*

L'association de représentants EC aux travaux préliminaires (DIL, etc) pourrait être une bonne approche, plutôt transversale que pyramidale. L'idée est que les questions Energie-Climat doivent faire partie d'un esprit général couvrant toutes les activités dès leur conception, plutôt qu'un apport extérieur réglementaire.

*6 Envisagez-vous de demander aux tutelles de définir des objectifs de réduction des émissions de GES pour accompagner la démarche de l'Observatoire, de faire évoluer les modes de fonctionnement des laboratoires, de revoir les modalités d'évaluation des chercheurs ?*

L'observatoire est un établissement autonome et n'a pas de « tutelles » à proprement parler. Les discussions se font donc « entre tutelles » des laboratoires, la tutelle hébergente étant évidemment en première ligne. Une coordination entre les différents établissements, y compris extérieurs à PSL serait a priori utile, et à envisager. L'Observatoire suit les directives du MESRI, et bien évidemment l'évolution de la législation. En tant qu'établissement hébergeur, il établit les modes de fonctionnement des laboratoires. L'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs est du ressort des organismes nationaux (CNU, CNAP, CNRS) et non de l'Observatoire (à l'exception des quelques maîtres de conférences et professeurs OP...) : la question n'est donc pas directement de son périmètre. La plupart des démarches actives concerneront donc les activités d'hébergeur dont l'OP est responsable sur les départements et services.

*-7 Le groupe énergie-climat organise régulièrement des conférences de sensibilisation des agents de l'Observatoire sur ces thématiques. Pensez-vous légitime de diffuser une annonce générale par courriel à tout l'établissement (dontuseit) pour de tels évènements, rares et d'intérêt général ?*

oui

► *8 Acceptez-vous de soutenir (personnellement et au nom de l'observatoire) l'appel pour former tous les étudiants du supérieur aux enjeux climatiques et écologiques ( <https://urlz.fr/ajyN> ), et de promouvoir ces enjeux au sein de PSL ?*

oui